



tél. : 05 45 71 02 92

email : mairie.lesterps@wanadoo.fr

## L'AGENDA PAS-A-PAS

*Edition n°6 - Septembre 2019*

### Chers habitants de LESTERPS,

Vous avez reçu le bulletin municipal en avril 2019, vous informant de l'action menée par le conseil municipal en 2018. Comme chaque année nous revenons vers vous par l'intermédiaire de cette feuille d'information, l'Agenda Pas-à-Pas, qui ne vous donne que quelques éléments essentiels de la vie communale.

Vous trouverez, au bas de ce courrier, l'invitation pour l'inauguration des «Jardins de l'Abbaye» qui aura lieu le **22 septembre 2019 à 14h30**. Vous êtes toutes et tous cordialement invités.

**1) LES ECOLES :** Malgré une baisse des effectifs (comme quasiment partout sur le territoire) nous avons pu conserver deux classes (CE1 et CE2) avec deux enseignantes, la troisième enseignante rejoint la classe de CP qui a pu être sauvée in extremis à l'école d'Oradour-Fanais.

De nouveaux équipements informatiques sont opérationnels pour la rentrée.

**2) LA MAISON DU PATRIMOINE** connaît une bonne fréquentation. Plusieurs peintres y exposent leurs toiles: Philippe MOCAËR, et l'association POINT VIRGULE dont font partie Hanneke GILLIS (originaire de St Christophe), Christian DUC et Jean-Louis DO.

Les photos de classes sont encore visibles cette année pour que les écoliers Lesterrois puissent aller mettre un nom sur les visages qu'ils reconnaissent.

Ce lieu est tenu en partie par des bénévoles et par des employées communales et reste ouvert les dimanches de septembre.

**3) ROUTES:** cette année 2019 nous étions éligibles au programme FDAC, nous avons pu ainsi refaire plusieurs routes communales. Le montant subventionnable (département et Communauté des Communes) était de 21 000 euros HT auxquels nous avons ajouté 10 000 euros HT de travaux supplémentaires.

Les routes communales concernées: route du Tagibaud, route de la Renaudie, route de Beaupuy (2/3) et route des Vallades à l'entrée du bourg où d'importants travaux pour le pluvial avaient été effectués.

**4) SECURITE:** les radars pédagogiques ont été livrés, ils seront installés à l'automne par les agents communaux. L'un à l'entrée du bourg sur la route de Confolens et le second sur la route de Brigueuil au lieu-dit St-Michel.

**5) PLUI:** avant sa clôture en mars 2020, une enquête publique aura lieu à l'automne, la publicité en sera faite selon les directives du code des collectivités locales.

**6) PETIT PATRIMOINE:** les deux dossiers sont réalisés et réceptionnés. Le 1er concerne le mur extérieur de la halle et la descente dans la cave voûtée (entreprise Dumas-Delage). Le second concerne le petit pont dit de la Motte qui est sur un bief rejoignant la Courrière (Eirl Ménétrier). Ces travaux ont été financés à 75% par le Feader et la CCCL et 25% par la commune.

**7) LES JARDINS DE L'ABBAYE:** Les explications détaillées vous seront données dans le prochain bulletin municipal. Ces travaux concernent deux jardins «le Jardin des Justes parmi les Nations» (derrière la halle) et le «Jardin du presbytère».

Les travaux s'élèvent à 250 000 euros HT avec un financement à 80% (entre l'État, le département, l'Europe au titre du Leader et des fondations) et 20% pour la commune en auto financement.

Ce projet a nécessité deux ans et demi pour la préparation du dossier et l'obtention des subventions. Le chantier lui-même s'est déroulé de février à septembre 2019 avec une réunion de chantier par semaine et un suivi quotidien. Compte-tenu de la météo (sécheresse de l'été et du printemps) les plantations ne seront terminées qu'à l'automne.

Les subventions obtenues sont **exceptionnelles** pour une petite commune et ne pouvaient aller sur d'autres dossiers (*routes ou chemins*). Pour obtenir ces financements, le projet devait avoir un caractère patrimonial et devait se situer au cœur du bourg.

## INVITATION



**Daniel SOUPIZET**  
Maire de LESTERPS  
et son conseil municipal



**Gérard BENGUIGUI**  
Délégué régional

Vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie d'inauguration du **Jardin des Justes parmi les Nations** honorant la mémoire de **Marie-Elisabeth LACALLE – Sœur SAINT-CYBARD –** pour avoir hébergé, protégé et sauvé l'enfant **Josie LEVY**.

Cérémonie en présence d'un **diplomate israélien**.

**Dimanche 22 septembre 2019 à 14h30**

*Rendez-vous Place du Champ de Foire*

A l'issue de la cérémonie, un buffet sera offert par la municipalité.

Merci de confirmer votre présence avant le **15 septembre 2019** – 05 45 71 02 92 ou [mairie.lesterps@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesterps@wanadoo.fr)

*"Sœur Saint-Cybard est toujours levée la première. En s'habillant, elle regarde parfois l'enfant couchée, tranquillement endormie sur le petit lit étroit. Elle sourit en elle-même. En boule comme un petit chat.... la petite. Son teint est meilleur...C'est à cause du printemps. Elle remercie Dieu pour le retour de la belle saison. Et pourtant l'enfant est si frêle....et elle est devenue plus calme récemment....une petite revenante. Elle se signe.*

*Depuis la tonte des moutons il y a quelques semaines, elle ne se souvient pas que l'enfant ait souri ou ri. L'enfant ne se plaint pas, et pourtant, comme elle doit avoir le cafard! Il n'y a pas eu de lettre de ses parents depuis longtemps, mais on ne peut pas se fier au courrier.....*

**Extrait du livre de Josie Lévy: "Ne dis jamais ton nom".**